

L'ISFEC François d'Assise (Institut Supérieur de Formation de l'Enseignement Catholique) intervient sur deux domaines :

La formation continue des personnels de l'Enseignement Catholique

La formation initiale des futurs enseignants dans le cadre du Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation).

C'est dans le cadre de ce cursus universitaire que nous sollicitons un renouvellement de la Charte Erasmus dans le cadre du programme 2021-2027.

Notre stratégie de politique Erasmus repose sur plusieurs points

L'augmentation des niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs dont l'Europe a besoin :

Notre stratégie repose sur le développement de nos échanges européens aussi bien en matière de mobilité étudiante qu'en matière de mobilité de nos équipes.

En effet, nous formons les enseignants de demain et notre vision est que cette formation ne peut pas se faire dans un cadre purement franco-français. La pédagogie est européenne et internationale, elle s'appuie sur différents courants de pensées venant du monde entier. Il y a certes des similitudes au niveau européen mais aussi des différences qui sont autant de richesses.

Ces différences, nous souhaitons que nos étudiants puissent les étudier et être formés dessus afin d'apporter à leurs compétences un niveau supplémentaire.

Le métier d'enseignant est un métier en constante mutation et remise en cause. Les enseignants sont amenés à se former et à revoir leurs pratiques professionnelles tout au long de leur carrière.

Inciter nos étudiants à la mobilité et à se former dans des universités européennes est donc un outil nécessaire à notre stratégie institutionnelle qui est de former des enseignants chercheurs.

La mobilité permet de développer des compétences transversales et linguistiques.

Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur grâce à la mobilité et à la coopération transnationale

Notre stratégie institutionnelle depuis plus de deux ans repose également sur l'innovation des modalités d'apprentissage avec notamment le développement de l'hybridation mais aussi le développement de nouveaux espaces d'apprentissage au sein de l'ISFEC.

Notre politique européenne vise donc à encourager le développement de ces nouvelles modalités en formant nos étudiants mais aussi les étudiants en mobilité Erasmus+ au sein de notre Institut. Ces étudiants européens peuvent donc bénéficier d'une formation innovante sur l'éducation et la pédagogie. Ils peuvent également mettre en pratique ces nouvelles modalités au travers des cours donnés à l'ISFEC François d'Assise.

Nos cours sont tous hybridés, nous disposons de salles de cours qui permettent de travailler différemment et d'expérimenter ces modalités. **(cf annexe Fab et Lab »)**

Tous nos parcours de Master sont proposés à distance ce qui facilite l'intégration d'un public rencontrant des difficultés de mobilité géographique, un public souvent en reconversion professionnelle.

Nous équipons tous nos étudiants d'un espace de elearning et de logiciels de classe virtuelle.

Les étudiants en mobilité entrantes en bénéficient également.

La modernisation et l'internationalisation de notre établissement sont étroitement liées à la mise en place des activités de mobilité puisque les compétences développées par les étudiants et les personnels seront réinvestis et participeront à l'excellence de nos programmes.

Nous avons déjà développé des partenariats avec des Universités européennes sur ces 6 dernières années. Notre objectif est double : accroître notre collaboration avec nos universités partenaires et développer de nouveaux partenariats. Nos partenaires doivent évoluer dans le même champs professionnel que notre formation à savoir dans les sciences de l'éducation et dans des pays porteurs en matière d'innovation pédagogique.

Nos partenaires sont aujourd'hui au nombre de 5 : Université de Rome 3 ; Université de pédagogie de Timisoara ; Université de Hradec Kralové ; Haute Ecole Léonard de Vinci et l'Université de Salamanque. Nos équipes enseignantes participent aussi à des colloques en Grèce et dans d'autres universités internationales (Maroc, Egypte...).

Notre objectif est donc de développer ces partenariats, nous avons d'ailleurs déjà des contacts avec l'Université de Murcia. Nous souhaiterions développer ces partenariats également en Europe du Nord, en Europe de l'EST et dans les pays Baltes.

La réforme de la formation des enseignants va faire passer les concours de recrutement de l'éducation nationale à la fin de la deuxième année de Master. Cela va nous permettre de développer la mobilité sortante des étudiants.

En effet, nous avons toujours accueilli des étudiants en mobilité entrante mais nous ne pouvons pas développer la mobilité sortante car nos étudiants n'étaient pas en demande en raison d'un concours à la fin du Master 1.

Nous allons donc pouvoir dès la prochaine rentrée travailler au développement de ces mobilités.

Les mobilités des équipes et notamment des équipes de formateurs ont été importantes et continueront à être développées. Elles ont permis des collaborations fructueuses sur des projets de recherche avec l'ENCBW (Projet SAT) ou encore avec Rome 3 et la participation de notre équipe de Lettres Modernes à la parution du volume « L'interculturel : quels défis et problématiques aux niveaux européen et international » mais aussi l'un des derniers travaux de recherche sur le « temps en période de confinement ».

Activer le triangle de la connaissance : faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional

Cela entre également notre stratégie institutionnelle au travers de ce que nous appelons la Recherche Action. C'est un modèle de recherche qui intègre totalement la pratique professionnelle et l'entreprise (pour notre cas principalement des établissements scolaires). Pour autant cette recherche action nous a aussi conduit à collaborer avec une entreprise dans le cadre d'un projet d'apprentissage de la langue française pour leurs équipes.

L'objectif est que la recherche est un but qui soit au-delà du scientifique mais bien que la recherche soit au service de l'entreprise ou de l'institution. Nous formons de futurs enseignants et ils doivent dès leurs études se confronter au terrain et aux problématiques rencontrées par les établissements en matière d'éducation mais aussi de certaines entreprises.

Cette recherche action a aussi été développée dans le cadre de projet Erasmus + et notamment le projet SAT (cf article du le projet SAT).

Nous souhaitons donc développer cette collaboration européenne avec d'autres universités et dans toujours dans le cadre de la mobilité.

Notre stratégie de modernisation institutionnelle et d'internationalisation s'intègre parfaitement au programme Erasmus +. Ce programme nous permet et nous permettra de développer davantage nos compétences en matière d'innovation numérique, de pédagogies innovantes et d'interculturalité.

Plusieurs mesures sont prises au sein de l'ISFEC François d'Assise permettant de garantir les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel :

L'hybridation et le elearning sont des modalités pédagogiques qui facilitent l'inclusion puisque les personnes ayant des difficultés de mobilité que ce soit pour des raisons géographiques, d'emploi (pour financer leur formation ou en raison d'une reconversion professionnelle) ou encore de motricité peuvent bénéficier des mêmes cours, de la même qualité d'enseignement en suivant tout ou partie des cours à distance.

Un accompagnement personnalisé des étudiants est mis en place au sein de l'ISFEC avec des référents de parcours mais aussi des tuteurs parcours.

Des bourses propres au réseau de l'Enseignement Catholique peuvent être octroyées à nos étudiants en cas de difficultés financières.

Notre sélection à l'entrée du Master ne se fait que des critères objectifs : pré-requis de diplôme et études de dossiers de VAPP le cas échéant, motivation du candidat pour le métier d'enseignant.

Nous disposons d'un Référent Handicap au sein de l'ISFEC François d'Assise.

Nous nous engageons à mettre en place la Carte Etudiante européenne afin de faciliter la mobilité des étudiants.

Nous mettrons en place une communication spécifique auprès de nos étudiants pour l'utilisation de l'application Erasmus +

Nous inviterons tous les candidats à la mobilité entrante et sortante d'utiliser la carte et l'application via notre site internet et nos différentes pages de réseaux sociaux.

En matière de protection de l'environnement, l'ISFEC François d'Assise incite les étudiants et les équipes à réduire leur empreinte carbone en :

En facilitant l'accès de notre établissement aux transports en commun. Notre établissement est actuellement situé entre deux lignes de tramway et deux lignes de bus principales. Nos futurs locaux (dans deux ans) seront à proximité de la Gare Saint Jean de Bordeaux, de deux lignes de tramway et des principales lignes de bus.

Les étudiants ou personnels en mobilité entrantes sont également invités à utiliser les transports en commun. Nous leur transmettons toutes les indications de transports.

Nous privilégions l'utilisation de l'outil numérique également en classe et de notre plateforme « itslearning » afin de limiter les photocopies des cours. Les enseignants déposent sur la plateforme les différents contenus et supports.

Nous pourrions développer le Zéro papier et le tri dans nos espaces de restauration

Pour développer l'engagement civique et la citoyenneté active, nous proposons de :

Développer le parrainage : chaque étudiant en mobilité entrante se verra attribuer un parrain au sein des étudiants de l'ISFEC François d'Assise.

Mettre en place ce parrainage dès les premières étapes de candidature de la mobilité afin que l'étudiant en mobilité entrante puisse avoir toutes les informations nécessaires à son arrivée et à son intégration

Mettre en place un système de communauté apprenante via nos réseaux sociaux afin de faire perdurer le lien entre les étudiants. L'objectif est que les étudiants une fois devenus enseignants puissent continuer à échanger et collaborer avec les étudiants qu'ils ont connus durant la mobilité et ainsi poursuivre ce partage d'expérience une fois sur le terrain

La mobilité de notre personnel a toujours été importante et nous pouvons encore la développer.

Afin de la promouvoir, nous devons systématiquement proposer à nos enseignants chercheurs au travers de réunion et de mails les partenariats et les inciter à la collaboration avec les équipes européennes.

Diffuser assez largement les travaux effectués dans le cadre de ces mobilités.

Nous communiquerons sur les activités soutenues par le programme dans le cadre de notre site Internet (<https://www.isfec-aquitaine.fr/etudiants/partenariats-europeens/echanges-europeens>), sur nos pages Twitter, Linkdin, Facebook et Instagram.

Nous communiquerons aussi bien sur les mobilités étudiantes sortantes et entrantes au travers d'interviews notamment.

Nous communiquerons sur les mobilités enseignants entrantes et sortantes à un public assez large notamment au travers de conférences organisées au sein de l'ISFEC François d'Assise

Afin que les principes de cette Charte soient bien respectés par l'ensemble du personnel de l'ISFEC François d'Assise, celle-ci sera présentée à toutes les équipes. Les principes de non-discrimination, d'inclusion et de transparence sont déjà présents dans notre travail au quotidien.

La Charte sera présente sur notre site Internet et sera également diffusés à nos équipes d'enseignants par mail.

La reconnaissance automatique des crédits se fait déjà en amont de toute mobilité puisque qu'elle se trouve dans nos programmes de cours qui sont consultables sur notre page Internet (cf annexe « Programmes de cours »).

En amont également de par notre partenariat avec l'autre université et l'envoi du Kit de mobilité dûment complété avant, pendant et après la mobilité.

Les étudiants reçoivent un bulletin et le contrat pédagogique qui leur permet de bénéficier de la reconnaissance automatique des crédits ECTS.

Notre participation au programme Erasmus + aura plusieurs impacts et objectifs :

Favoriser les échanges européens

Développer notre politique d'ouverture à l'international

Développer les compétences transversales des étudiants

Participer au développement de la qualité de l'enseignement supérieur

Nous aurons des objectifs en matière de mobilités :

Mobilités étudiantes sortantes : comme expliqué précédemment, la réforme du Master Meef va nous permettre de développer les mobilités de nos étudiants. En effet, ceux-ci pourront plus facilement développer leurs compétences en M1 ou M2. Notre indicateur serait d'atteindre en 6 ans 5 mobilités étudiantes sortantes par an (cf annexe « plan et planning »).

Au niveau des mobilités étudiantes entrantes nous en avons 2 à 3 par an. Il s'agit de les développer pour atteindre en 6 ans 5 mobilités par an (cf annexe « plan et planning »).

Mobilités du personnel : nous avons développé les mobilités de nos enseignants et nous devons encore les développer pour les faire passer de 4 par an à 5 par an en 6 ans (cf annexe « plan et planning »). Nous pouvons en revanche développer les mobilités de notre personnel permanent afin de leur permettre de se former aux nouvelles modalités pédagogiques et à l'innovation stratégique qui sont deux points importants de notre stratégie institutionnelle (cf annexe « plan et planning »).

Pour atteindre ces objectifs il y en aura un intermédiaire qui passera par le développement de nouveaux partenariats avec des universités européennes (cf annexe « plan et planning »).

Les actions auxquelles nous souhaiterions participer sont :

- Mobilité d'étude
- Mobilité combinée
- Mobilité Mixte
- Missions d'enseignements
- Période de formation
- Stages d'observation du personnel

Ces actions permettront d'accompagner nos nouvelles orientations stratégiques à savoir l'innovation pédagogique et numérique avec notamment la mise en œuvre de l'hybridation sur l'ensemble de nos parcours de formation universitaire et le développement de nouveaux espaces d'apprentissage.

En développement d'un côté les mobilités étudiantes et les mobilités de nos équipes, nous pourrons poursuivre sur cette voie en formant nos étudiants et en leur permettant de développer leurs compétences et aussi en formant nos équipes ce qui permettra d'accentuer la recherche et la mise en place de nouveaux procédés.

Bien entendu les échanges étant dans les deux sens, le fait de recevoir des étudiants et des équipes enseignantes d'autres pays européens, cela permettra d'améliorer nos modalités et nos parcours.

